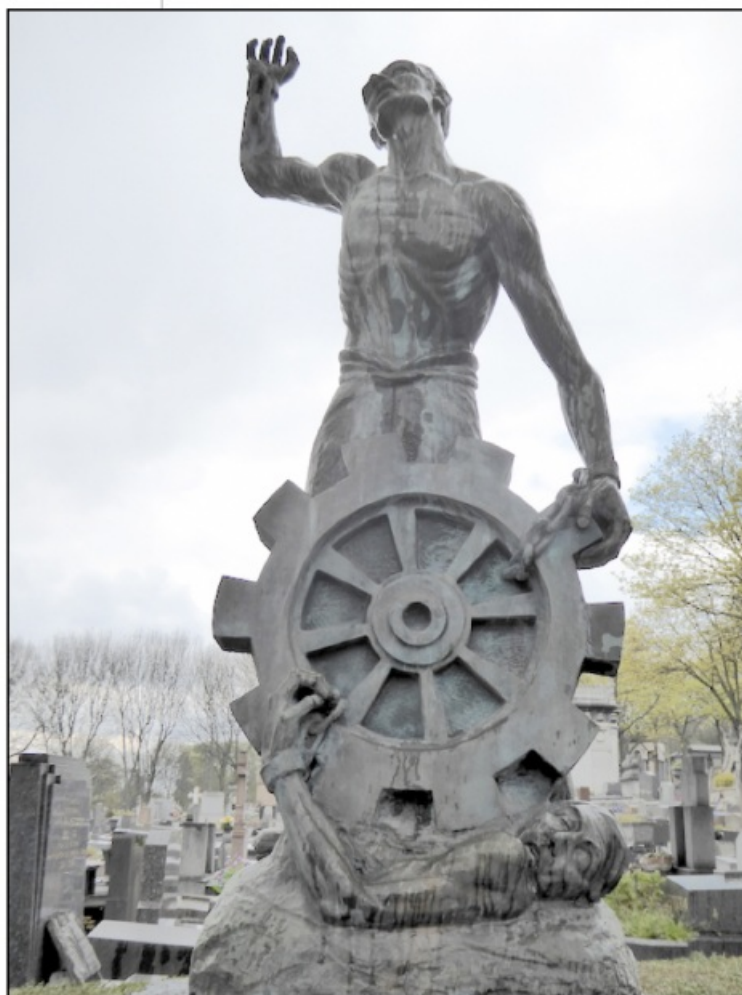




Exposition au CDI sur les victimes du travail forcé en Allemagne

publié le 09/04/2021

Exposition au CDI sur les victimes du travail forcé en Allemagne, pendant la Seconde Guerre mondiale



Monuments aux déportés du travail,
cimetière du Père Lachaise, Paris.
<https://e-monumen.net/>

“Nous ferons travailler jusqu’au dernier pour nous !” Ainsi s’exprimait Adolf Hitler avant même que la Seconde Guerre mondiale n’ait commencé. Une fois la plus grande partie de l’Europe occupée par les Allemands, inciter, à grand renfort de propagande, les hommes à aller travailler en Allemagne ne donne pas les résultats escomptés. Alors, dès 1942, le gouvernement de Vichy qui s’est engagé dans la voie de la collaboration, met en place le principe de la “Relève” en accord avec les autorités nazies (notamment Fritz Sauckel, chargé du recrutement forcé) : pour l’envoi de trois travailleurs français en Allemagne, un prisonnier de guerre sera libéré. Pour trouver des travailleurs, le Service du Travail Obligatoire (STO) est institué.

Ainsi, environ 600 000 jeunes hommes, principalement, ont été contraints de travailler en Allemagne dans des conditions souvent inhumaines. 400 000, environ, ne sont jamais revenus, morts d’épuisement, d’accident, de mauvais traitements et, souvent, exécutés.

Peu de monuments rendent hommage à ces jeunes hommes. En France, le monument du cimetière du Père

Lachaise, à Paris, est dédié "au camarade inconnu" mais, par ailleurs, on a laissé tomber dans l'oubli ces victimes du travail forcé.

L'objectif de l'exposition installée au CDI était, d'une part, de faire découvrir ce pan de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et, d'autre part, de développer la réflexion sur les choix de la mémoire officielle.

Les contraintes sanitaires nous ont empêchés de recevoir Madame Nicole Suire-Duron, véritable ambassadrice de ces victimes du travail forcé, Présidente déléguée de la Fédération Nationale des Victimes et Rescapés des Camps Nazis du Travail Forcé et Présidente de l'Association pour la Mémoire de la Déportation pour le Travail Forcé.

Nous la remercions très chaleureusement pour la qualité de son exposition et son dévouement dans l'intérêt des élèves de troisième.

Martine Boiroux

 [expo_travail_force_](#) (PDF de 156.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.